

Assemblée Générale Ordinaire 2024
Institut de la Langue Savoyarde (ILS)

Tenue le DIMANCHE 7 JUILLET 2024 à Chambéry

Personnes présentes (14): Noé Ansaldi, Théo Beccu, Marc Bron, Christian Curdy, Thierry Dupassieux, Alain Favre (arrivé à 11h15), Arnaud Frasse, William Girard-Desprolet, Rodolphe Guilhot, Benjamin Honegger, Odile Lalliard, Hugo Meusy, Franck Monod, Johan Toeroek.

Procurations (8): Pierre Beccu (pour Théo Beccu), Béatrice Lapachère (pour Marc Bron), Christian Grunz (pour Alain Favre), Léa Ferrandi (pour William Girard-Desprolet), Véronique Palmier (pour Rodolphe Guilyot), Julie Monod et Jonathan Damary (pour Franck Monod), Muriel Goddet (pour Arnaud Frasse)

Excusés (2): Roger Viret, Manuel Meune, Régis Vachoux

Ordre du jour

- **Présentation du RAPPORT MORAL**
- **Présentation du RAPPORT D'ACTIVITÉS**
- **Présentation du RAPPORT FINANCIER**
- **Présentation des PERSPECTIVES ET PROJETS 2024 et 2025**
- **Présentation du budget prévisionnel 2024**
- **Renouvellement du CA (un tiers est renouvelable).**
- **Validation des statuts**
- **Validation du règlement intérieur**
- **Validation de la charte graphique**
- **Remarques/questions diverses**

Ouverture de la séance.

Huit procurations ont été reçues. Conformément à l'article 4 des statuts de l'association, seuls les membres à jour de leur cotisation sont reconnus comme membres et autorisés à voter.

Arnaud Frasse président de l'Institut, souhaite la bienvenue à toutes et tous puis donne la parole aux personnes présentes afin de se présenter avant de présenter l'ordre du jour. Le président répartit également les rôles de secrétaire de séance (Benjamin Honegger) et de gardien du temps (Franck Monod) pour l'assemblée générale.

1. Rapport moral

Le président présente le rapport moral. Il informe les adhérents présents que l'association compte actuellement 47 membres (56 membres en 2023; 31 membres en 2022). Il explique

que le nombre de membres est correct et stable sur la base des années passées. Il a précisé que, conformément à l'article 4 des statuts, seules les personnes qui paient leur cotisation sont membres de l'Institut et ont le droit de vote à l'AG.

Le Conseil d'administration

L'Assemblée générale 2023 avait élu le Conseil d'administration avec 12 membres : Pierre Barrioz, Marc Bron, Alain Favre, Arnaud Frasse, Benjamin Honegger, Odile Lalliard, Rafaël Maldonado, Aude Meritza-Bozon, Franck Monod, Régis Vachoux, Roger Viret, et Jean-Yves Vonin.

Les membres du CA se sont réunis le jeudi 13 juillet 2023 (par visioconférence) pour élire un Président (Arnaud Frasse), deux Vice-présidents (Marc Bron et Alain Favre), un Secrétaire (Franck Monod), un Trésorier (Benjamin Honegger) et un Trésorier-adjoint (Roger Viret).

Depuis, le CA s'est réuni 9 fois au cours de l'année 2023/24. Nous regrettons que sur 9 réunions, une membre n'ait jamais participé, n'ait pas fait de procurations et ne se soit jamais excusée (Aude Meritza-Bozon). D'autres membres n'ont jamais participé à une réunion : Régis Vachoux, qui ne s'est jamais excusé, mais a fait une procuration une fois, et Jean-Yves Vonin, qui s'est toujours correctement excusé et a fait trois fois une procuration. Odile Lalliard a participé une fois, ne s'est jamais excusée et a fait une procuration. Raphaël Maldonado a participé une fois, s'est excusé à chaque fois et a fait trois fois une procuration.

Le président remercie les autres membres actifs d'avoir participé à la plupart des réunions et d'avoir pris au sérieux leur rôle de membres du CA.

Bénévoles :

L'association compte également des bénévoles. Le président remercie :

- *La Bouteaca* : Théophile Schouller, Martine Roger et Aurore Pinget ont fait l'inventaire des livres, préparé et envoyé les commandes, et géré la relation avec la librairie Garin de Chambéry pour le dépôt vente.
- Pédagogie : Rodolphe Guilyot a contribué à la mise en place des cours en ligne en collaboration avec Alain Favre et Franck Monod.
- Nina Mabboux a travaillé sur la proposition de la nouvelle charte graphique.

Le président indique également que d'autres bénévoles sont en passe de prendre des missions au sein de l'Institut :

- Raphaël Maldonado quant à la toponymie
- Johan Toeroek sur le commercial
- Sébastien Mayoux pour l'amélioration SEO des sites de l'Institut
- Et bien d'autres qui veulent être bénévoles et attendent un poste défini

Le siège :

En mai 2023, le CA a décidé que le siège ne serait plus ouvert chaque semaine, mais uniquement sur rendez-vous. Cependant, l'Institut compte sur les bénévoles pour envoyer les commandes dans le cadre de la librairie en ligne, *La Bouteaca*.

Média :

Le président est satisfait que plusieurs médias s'intéressent à la langue savoyarde en 2023, comme la station de radio Radio Mont Blanc, Radio Grésivaudan, et la chaîne de télévision FR3, ainsi que Le Figaro qui a réalisé une interview avec Alain Favre.

Conclusion :

Nous n'avons pas pu faire fonctionner pleinement toutes les commissions l'année dernière, comme nous le souhaitions initialement, en raison d'une insuffisance d'animateurs.

Cependant, même si une partie des membres du CA ne participent pas, il y a de moins en moins de pression sur un petit nombre d'individus dans la mesure où l'Institut peut compter sur des bénévoles et sur son comité scientifique. Nous remarquons qu'il y a de plus en plus de jeunes bénévoles et membres, qui veulent contribuer à l'Institut et à la langue savoyarde avec leurs idées et leurs compétences. Comme une nouvelle dynamique se dessine autour de Chambéry, le CA de l'Institut a décidé d'ouvrir une antenne à Chambéry en complément du siège d'Habère-Lullin.

Nous remercions aussi Madame Véronique Palmier et Monsieur Bruno Beaufort chacun pour leur don financier afin de soutenir l'Institut dans ses actions.

Le président fait remarquer que la société contemporaine souhaite une normalisation de la langue savoyarde. Depuis plus de 25 ans, il existe une « *langue savoyarde* », également appelée « *savoyard médian* », et une écriture normalisante. Après que ceux-ci aient été ignorés pendant des années, le président se réjouit de constater qu'il existe aussi un courant progressiste au sein de l'Institut qui souhaite développer cela. Il souligne que le département de la Haute-Savoie, l'Université Savoie Mont Blanc, mais aussi la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Laboratoire LLSETI suivent ces évolutions.

Le souhait du président est que l'Institut aille plus loin dans cette voie dans un avenir proche, pour que notre langue puisse continuer d'évoluer et affirmer d'être aussi-bien une langue moderne qui puisse aussi être utilisée dans le domaine de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les initiatives en faveur des patois locaux restent également les bienvenues, tout comme les projets de toponymie ou de dialectologie. Dans ce contexte, le président tient à complimenter le membre Roger Viret pour son dictionnaire des patois savoyards, qui se complète d'année en année.

Le président a indiqué que l'Institut se structure de plus en plus en souhaitant devenir une association à caractère scientifique sérieuse. Dans ce contexte, il espère que les membres prendront aujourd'hui quelques décisions importantes pour faire de l'Institut une véritable institution dans les Pays de Savoie.

✉ La majorité des membres APPROUVE le rapport moral (14 pour, 5 abstentions, 1 vote contre).

Questions/remarques:

🗣 Marc Bron complète le rapport du Président sur la vente de ligne, qu'il indique ne pas se faire qu'en ligne par *La Bouteca*, mais également en physique.

🗣 Marc Bron pose la question du coût de l'ouverture de l'antenne à Chambéry.

↳ Franck Monod, qui s'occupe du sujet, précise que la location des locaux à la maison des associations de Chambéry est pour l'instant gratuite.

🗣 Marc Bron précise qu'il est opposé à qu'une personne soit à la fois membre du bureau de l'ILS et employé via sa société. Christian Curdy et Odile Lalliard partagent cet avis, estimant que les activités de Franck devraient être du bénévolat.

↳ Arnaud Frasse rappelle que l'ILS a déjà eu des employés par le passé et qu'un élément moteur est nécessaire. Il rappelle par ailleurs que Franck Monod ne prend pas part aux votes le concernant en tant que prestataire de l'Institut et que les 11 autres membres du CA contrôlent son activité. Il a également souligné que pour les tâches administratives de plusieurs heures par semaine, aucun bénévole n'a été trouvé ces dernières années, mais si des personnes sérieuses et fiables sont intéressées, il est ouvert à l'envisager.

🗣 Odile Lalliard demande si des groupes se montent.

↳ Arnaud Frasse répond que contrairement à « *Lou Rbiolon* », l'Institut n'est pas une fédération constituée de groupes, mais il existe des commissions et des groupes de travail pour travailler sur certaines tâches.

2. Rapport d'activité

Le président résume les activités entreprises par l'ILS en 2023, par ordre chronologique :

FÉVRIER 2023 :

- 21 février : « *Le jour de la langue maternelle* »
 - Interview sur l'émission matinale de Radio Mont Blanc.
 - Présentation de la langue savoyarde à un large public à Annecy par Arnaud, Alain, Franck et Roger. Des bénévoles ont également été présentés (Allan & Lucas) et des livres ont été vendus.

MARS 2023 :

- 4 mars : Interview Arnaud sur le plateau de France 3 dans le JT du soir de 19h/20h.
 - La bande à Fanfoué (Pierre Dompmartin, Roland Démolis, Guillaume Veillet)

JUILLET 2023 :

- 2 juillet : tenue de l'Assemblée générale, suivi d'un repas canadien et d'une commémoration de l'ancien président et trésorier Raymond Gruffaz, en présence de sa femme.

AOÛT 2023 :

- 30 août : Participation Séance plénière du Conseil national des langues et cultures régionales : Le président explique qu'il a été invité par le secrétariat général du Conseil national des langues et cultures régionales à participer à la séance plénière du Conseil national des langues et cultures régionales, présidée par la ministre de la Culture, Madame Rima Abdul Malak.

OCTOBRE 2023 :

- 19 octobre : Rencontre avec M. Olivier Ponthus, responsable du service du patrimoine à la Région. L'Institut a renoué les contacts avec la Région et pris connaissance des positions et des idées de la Région à l'égard des langues régionales.

Pendant l'année :

- Au cours de l'année, l'ILS a également été actif avec sa commission des néologismes. Cette

commission s'est déjà réunie 2 fois, bien que la dernière réunion ait eu lieu en avril 2023

- Par le biais du vice-président Marc Bron, l'ILS a organisé durant l'année des cours de langue savoyarde dans son local au siège à Habère-Lullin. Une douzaine de cours de langue ont eu lieu un vendredi par mois.
- L'ILS a envoyé 4 infolettres à ses membres.

☒ La majorité des membres APPROUVE le rapport d'activités (18 pour, 2 abstentions).

Questions/remarques:

🗣 Marc Bron précisent qu'il y a de plus en plus de personnes aux cours en présentiel au siège à Habère-Lullin.

3. Perspectives et projets 2024 et 2025

Le président informe et liste à l'assemblée générale les perspectives et projets pour les années 2024 et 2025 :

Les projets pour l'année à venir 2024 sont :

- Site plateforme d'apprentissage (commencement des travaux)
- Les cours d'Alain Favre
- Journée européenne des langues
- Jian à la Guita
- Publication du Petit Prince (écrit en orthographe ORB)
- Participation projet USMB & Département Haute-Savoie (74)
- Mise en place : Prix/concours langue savoyarde

Les projets pour l'année à venir 2025 sont :

- Journée européenne des langues
- Site plateforme d'apprentissage (livraison du site)
- Publication Livres Roger Viret
- Livre Arnaud Frasse sur le savoyard médian ("Description de la langue savoyarde")
- Livret néologismes sur les sports d'hiver
- Création Podcasts
- Revue littéraire
- Publication Anthologie de Dominique Stich
- Participation à la Journée de la langue maternelle UNESCO

☒ La majorité des membres APPROUVENT le rapport financier (18 pour, 2 abstentions).

Questions/remarques:

🗣 Odile Lalliard demande ce qu'est le « médian savoyard » ?

↳ Arnaud Frasse répond qu'il s'agit d'une forme parlée centrale du savoyard, qui a été initiée vers l'an 2000 par Louis Terreaux, Olivier Frutiger et Marc Bron et avec laquelle l'Institut continue de travailler. Ce parler central est proche du patois de Thônes.

4. Rapport financier

Le président donne la parole au trésorier de l’Institut, M. Benjamin Honegger.

Celui-ci précise en préambule qu’il réalise lui-même les écritures comptables et effectue le rapprochement bancaire et qu’il va aborder le résultat de l’exercice, le bilan de l’association, la trésorerie et la proposition d’affectation du résultat.

L’association présente un résultat positif de 549 euros au 31 décembre 2023, correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses :

- Les recettes représentent 2 031 euros et ont augmenté de 48% par rapport à l’année dernière notamment en raison de l’arrivée d’importantes ventes de livres en fin d’année 2023 auprès de Génération Savoie et Les Patoisants de l’Albanais. Les autres recettes proviennent principalement des dons et cotisations pour 710 euros, également en hausse comparées à l’année dernière.
- Les dépenses s’élèvent à 1 482 euros en très légère baisse de 3% par rapport à l’année précédente. Elles se composent à hauteur de 60% de frais relatifs au fonctionnement des outils web. Ces frais sont nécessaires au fonctionnement et au développement de nos sites internet (Hébergement ILS et Bouteca, outils bureautiques et mail Google, création artistique) Le reste des dépenses de l’association en 2023 a été constitué principalement de frais de déplacement et de représentation de ses membres, ainsi que pour des montants moindres de frais bancaires, postaux et d’assurance.

La trésorerie de l’association fait apparaître des réserves accumulées chaque année de 3 917 euros. Le bilan : l’association dispose au 31 décembre 2023 d’un actif de 4 274 euros composé de son compte courant pour 1 954 euros et son Livret A pour 2 320 euros. Le Livret A de l’association lui a rapporté 67 euros d’intérêts en 2023.

Son passif est de 357 euros composés essentiellement de notes de frais non encore réglées auprès des membres au 31 décembre 2023. Ces dettes ont depuis été soldées. Cette comptabilisation de dépenses relatives à l’année 2023 non encore décaissées constitue un changement de méthode comptable réalisé à la demande du bureau de l’association et validé lors d’un CA.

✉ La majorité des membres APPROUVENT le rapport financier (18 pour, 1 abstention, 1 vote contre).

Questions/remarques:

🗣 Plusieurs membres soulignent qu’ils auraient souhaité voir ces documents en papier ou via un projecteur et non uniquement à l’oral.

↳ Benjamin Honegger indique qu’il s’agit d’un problème technique lié à l’absence de projecteur ou téléviseur, et qu’il prendra en compte la remarque en s’assurant de disposer de documents imprimés à l’avenir.

🗣 Odile Lalliard explique qu’elle va voter contre ce rapport financier du fait des prestations payées par l’ILS à Franck Monod

↳ Benjamin Honegger rappelle que ces prestations ont commencé en mars 2024 et

qu'il s'agit ici du bilan 2023.

🗣 Le président Arnaud Frasse a remercié la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour son soutien financier et sa subvention de 3 000 euros, mais a également indiqué qu'il s'agissait d'un montant relativement faible pour une région plus grande que la Belgique, et comparé à ce qu'une région comme la Bretagne investit dans ses langues régionales. Il espère que la région sera plus sensibilisée à son patrimoine linguistique.

5. Budget prévisionnel

Le trésorier présente le budget prévisionnel. Il indique qu'en 2024, l'Institut prévoit des dépenses en forte hausse avec le développement du site web d'apprentissage. Cette hausse devrait être compensée par les subventions du département et de la région que l'Institut pourra reconnaître en recette dans la comptabilité, en parallèle de notre emprunt bancaire en cours d'obtention auprès du *Crédit Mutuel*.

✉ La majorité des membres APPROUVE le budget prévisionnel (15 pour, 3 abstentions, 4 votes contre).

6. Renouvellement du CA

Comme indiqué dans l'article 8 des statuts de l'Institut de la Langue Savoyarde: « *Le conseil d'administration est composé de cinq à quinze personnes élues pour trois ans. Ses membres sont rééligibles par tiers renouvelable.* » Comme chaque année, un tiers des membres du CA sont à renouveler.

Actuellement, le conseil d'administration compte douze membres, et trois personnes sont à renouveler : Arnaud Frasse, Marc Bron et Régis Vachoux.

Par ailleurs, Jean-Yves Vonin a indiqué au bureau qu'il souhaitait démissionner de son poste au Conseil d'administration.

Cinq personnes font acte de candidature : Arnaud Frasse, Marc Bron, Rodolphe Guilhot, Régis Vachoux et Thierry Dupassieux.

Avec ces candidats déclarés et la démission de Jean-Yves Vonin, le nouveau CA se composerait alors de 13 membres, comme suit:

Pierre Barrioz, Marc Bron, Thierry Dupassieux, Alain Favre, Arnaud Frasse, Rodolphe Guilhot, Benjamin Honegger, Odile Lalliard, Raphaël Maldonado, Aude Meritza-Bozon, Franck Monod, Régis Vachoux, Roger Viret.

Le Président propose de voter cette composition du Conseil d'administration. Sur demande d'un membre de cette assemblée générale, un vote à bulletin secret est organisé, dont le résultat après dépouillement est le suivant :

✉ 20 bulletins exprimés pour 13 votants (et 7 procurations).

- Marc Bron récolte 19 votes POUR
- Thierry Dupassieux récolte 19 votes POUR
- Arnaud Frasse récolte 19 votes POUR
- Rodolphe Guilhot récolte 19 votes POUR
- Régis Vachoux récolte 11 votes POUR

- ☒ Par conséquent, comme chaque personne a reçu plus de la moitié des votes exprimés, la majorité des membres APPROUVE cette composition du Conseil d'administration.

Ce sera à la première réunion du conseil d'administration, fixée le jeudi 11 juillet 2024, que le CA votera la composition du bureau.

<Note: Alain Favre rejoint l'assemblée générale à 11h15; il possède 1 procuration. À partir de ce moment, le total des votes s'élève à 22 voix. >

7. Validation des statuts

Le Président précise le contexte de ces nouveaux statuts proposés, élaborés et discutés préalablement par le bureau et le conseil d'administration. Il rappelle qu'ils ont été envoyés avec la convocation de l'assemblée générale ordinaire, et que tout amendement, proposant une modification du texte ou un ajout, devait être proposé avant le jeudi 4 juillet. Pour l'AG, le bureau a reçu deux propositions d'amendements.

Une proposition d'amendement de Noé Ansaldi sur le positionnement politique de l'association, qui souhaite notamment que toute prise de position politique par l'Institut devra se faire sur la base de consensus après un vote à majorité et un débat en AG.

Un débat sur le volet politique et la relation avec les politiques pour l'Institut s'ensuit.

Le président met ensuite au vote cet amendement :

- ☒ La majorité des membres REJETTE cet amendement (12 votes contre).

Un deuxième amendement est suggéré par Marc Bron et concerne le nom de l'Institut, tel qu'il est écrit dans l'article 1 des statuts proposés. Un débat sur les différentes graphies se tient, notamment sur les diverses versions régionales ainsi que sur la nécessité d'indiquer le nom de l'Institut en français et en savoyard.

Après débat, le président met aux votes 4 propositions :

1. Garder le nom actuel de l'Institut (c.-à-d. : « *Institut de la Langue Savoyarde - Le Francoprovençal de Savoie* ») - (1 vote)
2. Nom bilingue des nouveaux statuts proposés (c.-à-d. : « *Enstitut de la Lengoua Savoyârda - Institut de la Langue Savoyarde* ») - (8 votes)
3. Proposition de Marc Bron (c.-à-d. : « *Institut de la Lingua Savoyârda - Institut de la Langue Savoyarde* ») - (3 votes)
4. Uniquement le nom en français : (c.-à-d. : « *Institut de la Langue Savoyarde* ») - (10 votes).

- ☒ La majorité des membres APPROUVE cette 4^{ème} proposition et l'amendement de l'article 1 des statuts pour inclure uniquement le nom en français : « *Institut de la Langue Savoyarde* ».

Le président met ensuite au vote l'ensemble des statuts, amendements inclus.

- ☒ La majorité des membres APPROUVE les nouveaux statuts (21 pour, 1 vote contre).

8. Validation du règlement intérieur

Le Président précise le contexte de ce règlement intérieur, élaborés et discutés préalablement par le bureau et le CA. Il rappelle qu'ils ont été envoyés avec la convocation, et comme pour

les statuts, que tout amendement devait être proposé avant le jeudi 4 juillet 2024. Aucun amendement n'a été reçu par le bureau.

Questions/remarques:

🗣 Marc Bron demande de préciser la distinction entre membre actif et membre ordinaire. Il estime que cette distinction est superflue et que certains éléments du règlement intérieur peuvent être clarifiés via la discussion et les réunions.

↳ Arnaud Frasse explique que cela existe dans beaucoup d'associations, il s'agit de personnes soutiens / ressources. Pour le règlement ; il s'agit de mettre en place des garde-fous en cas de problèmes pour protéger l'Institut

🗣 Marc Bron évoque l'article 7 et estime que ce n'est pas que le rôle du bureau de proposer des projets au CA et que tout membre doit pouvoir le faire.

Le président met ensuite au vote le règlement intérieur.

✉ La majorité des membres APPROUVE le règlement intérieur (16 pour, 3 abstentions, 3 votes contre).

9. Validation du logo et de la charte graphique

Pour ce point, le président donne la parole au secrétaire Franck Monod. Il explique qu'après avoir utilisé le logo actuel pendant près de 20 ans, l'Institut pourrait utiliser un nouveau logo pour la reconnaissance visuelle, pour l'application d'une charte graphique moderne et de projets contemporains, mais aussi parce que le logo actuel a une résolution limitée. En janvier, le conseil d'administration a accordé une bénévole à travailler sur un nouveau logo, qui pourrait être présenté à l'assemblée générale des membres. Après avoir interrogé les membres du CA, plusieurs souhaits ont été exprimés : l'utilisation de la rosace, du drapeau savoyard et de lettres qui donnent l'image d'une société savante.

Nina Mabboux, bénévole et graphiste professionnelle, a proposé deux versions de nouveaux logos. Franck Monod présente le logo actuel et les deux propositions, en expliquant les choix du design.

🗣 Les membres donnent leur avis sur les nouveaux logos. Odile Lalliard précise qu'elle trouve que le logo n'est pas assez visible de loin. Hugo Meusy voudrait que le nom de l'institut soit précisé en dessous du logo, mais approuve ce nouveau logo en précisant que l'ancien était vieillissant et fidèle aux années 2000. Christian Curdy trouve qu'on perd la croix de Savoie et les territoires présents sur l'ancien logo. Il rappelle être l'auteur de l'ancien logo.

À la suite d'un long débat sur les significations des logos, anciens et nouveaux, et les divers avis de l'ensemble des membres, le président met aux votes 4 propositions :

1. Garder le logo actuel (3 votes)
2. Nouveau logo en version écusson arrondi (0 votes)
3. Nouveau logo en version écusson pointu (9 votes)
4. Nouveau logo en version écusson pointu, avec les modifications évoquées pendant la discussion (12 votes)

✉ La majorité des membres APPROUVE le nouveau logo en version écusson pointu, avec les modifications évoquées pendant la discussion.

À la suite des résultats du vote, Christian Curdy, auteur de l'ancien logo, annonce qu'à partir d'aujourd'hui, 7 juillet 2024, il ne souhaite plus que l'Institut utilise son logo et il interdit l'utilisation de son travail à partir de cette date.

↳ Arnaud Frasse a pris note du souhait de Christian et a déclaré que le CA en discuterait plus en détail et chercherait une solution.

L'assemblée générale s'est terminée à 12h34.

Arnaud Frasse, Président de l'Institut de la Langue Savoyarde